



La chasse à courre en France :

une pratique hypocrite qui met les français d'accord

Une nouvelle enquête de One Voice révèle la face cachée de la chasse à courre. Cette pratique, cruelle et dangereuse à plus d'un titre, n'a rien de noble. Selon une majorité de français, elle devrait même être interdite...

Une fois de plus, les enquêteurs de One Voice ont prouvé leur efficacité en infiltrant le milieu très fermé de la chasse à courre. Pendant plus de trois ans, ils ont assisté à plus d'une centaine d'actions de chasse au cerf, au chevreuil et au sanglier. Ce qu'ils ont découvert dépasse l'imagination. Rien de l'apparat qui entoure ce type de chasse ne suffit à masquer la cruauté des faits. Depuis les faons dévorés vivants par les chiens, aux cerfs noyés, jusqu'aux chevaux envoyés à l'abattoir et aux chiens maltraités, l'horreur s'avère omniprésente, au point qu'au sein même de la communauté des chasseurs, certains s'avouent écœurés...

La chasse à courre est strictement réglementée et codifiée. Il est notamment interdit de chasser de nuit et en dehors de la saison de chasse. Malgré cela, nos enquêteurs ont constaté à plusieurs reprises des chasses qui finissaient bien tard, malgré d'ailleurs l'opposition de certains des participants. Il faut savoir qu'un animal chassé et toujours vivant à la tombée de la nuit doit être – en théorie ! – gracié ce qui est souvent difficile à accepter pour le maître d'équipage... En outre, pour pouvoir chasser en dehors de la saison, les chasseurs profitent des chasses « d'entraînement » qu'ils peuvent faire dans des parcs privés. Véritables chasses en boîtes, elles sont encore plus cruelles pour les animaux poursuivis qui cherchent, en vain, une issue... Plusieurs autres pratiques ont été relevées par nos enquêteurs. Elles ont été détaillées dans le rapport.

La chasse à courre peut passer pour une activité ludique pour les chevaux et les chiens. Ce pourrait être une belle balade en forêt... Loin de là, et pour reprendre les termes des chasseurs, les chiens et les chevaux en sortent « usés ». Obligés de parcourir des dizaines de kilomètres à un rythme effréné, pendant plusieurs heures, sans jamais pouvoir se reposer ou se désaltérer les épuisent au point même parfois de les tuer... Ils n'ont même pas droit à un peu d'égard de la part de leurs propriétaires (ou souvent locataires pour les chevaux !) qui les malmènent. Coups de fouets et de pied sont à l'ordre du jour pour les chiens qui demeurent longtemps entassés dans les camions en dehors de l'action de chasse. Pour les chevaux, moins de brutalité mais aucune gestion du rythme en cours de chasse. Certains finissent littéralement « cassés », et presque tous, quoiqu'il en soit, partiront tôt ou tard à l'abattoir...

Quel autre terme que barbarie pour décrire les chasses à courre au chevreuil, auxquelles nos enquêteurs ont participé ? Pour ces animaux, au mieux à peine plus grands qu'un chien, la terreur est au rendez-vous. Poursuivis par la meute hurlante, ils finissent souvent dévorés par les chiens avant même que le coup de grâce leur soit donné... Comble de l'horreur, les faons d'à peine 4 mois ne sont pas épargnés et leur mère est bien souvent chassée le même jour. Certains participants, écœurés pourtant d'assister à ces mises à morts insensées, continuent de suivre les chasses...



La chasse au sanglier ne souffre aucune distinction. Les chasseurs s'attachent particulièrement à lever les individus les plus imposants, preuve s'il en manquait, que leur sélection n'a rien à voir avec une prédation naturelle... En outre, du fait de la saison de chasse, des laies gestantes ou en période d'allaitement sont également chassées. Quant aux marcassins, le doute n'est pas permis quant à ce qu'il advient d'eux sur le chemin de la meute...

La chasse au cerf finit la plupart du temps en bat l'eau. C'est-à-dire que l'animal se réfugie dans un plan d'eau où les chiens le suivent et souvent lui montent dessus ou bien le mordent. Il arrive aussi fréquemment que des suiveurs l'empêchent de regagner la berge, surtout si un domaine privé où il pourrait se réfugier se trouve à proximité... Le coup de grâce, qui lui est alors donné depuis une barque, s'avère rarement efficace. Nos enquêteurs ont ainsi observé à plusieurs reprises des cerfs finir sciemment noyés, tirer encore vivants par les bois...

One Voice a commandé en juillet 2010 un sondage à l'institut ISPSOS pour connaître la position des français à l'égard de la chasse à courre. Les résultats sont sans équivoque : près de 4 Français sur 5 (79%) y sont opposés et trois sur quatre (75%) sont favorables à son interdiction ! Et ils sont encore plus nombreux à juger cette chasse cruelle (85%)... Pour une majorité d'entre eux, c'est aussi une pratique dangereuse (72 %), obsolète (76 %) et perturbatrice de l'équilibre des écosystèmes (62 %)... En outre, c'est parmi les classes sociales les plus favorisées que l'on retrouve le plus grand nombre de ses partisans : 47 % des catégories socioprofessionnelles dites supérieures (contre 33% de l'ensemble), avec des revenus élevés (**44 % des partisans appartiennent à un foyer dont le revenu mensuel net est supérieur ou égal à 3 000€**, contre 27 % de l'échantillon global). Ce qui n'a rien de surprenant quand on sait que **cette activité est extrêmement couteuse : sans même évoquer le budget de l'équipement, le seul abonnement annuel est compris entre 1 300 et 2 600 euros.** Dans ce contexte, espérons que la campagne que nous allons mettre en œuvre suite à cette investigation mettra enfin un point final à la barbarie qui envahit nos forêts pendant plusieurs mois de l'année !

Source : One Voice